73e Bourges Sancerre®



Dimanche 15 février 2026

CYCLOTOURISTES BERRUYERS

Bourges - Sancerre® **56 km**

La Petite Sancerroise **16,5 km**

Morogues - Sancerre **30,5 km**

Organisé par les Cyclotouristes Berruyers







Destination Grand Sancerrois © Philippe ARMANET - Sancerre et randonneurs

Centre-Val de Loire · CHER DÉPARTEMENT 18 · BOURGES PLUS · BOURGES soutient l'exploit ! · Bourges · LES AIX D'ANGILLON · NEUVY DEUX CLOCHERS · comité des fêtes SANCERRE · FFRandonnée Cher · vibration · TOYOTA

BERRY PROVINCE · Grand Sancerrois · DECATHLON · VVF · MONIN · :Patapain · CA CENTRE LOIRE · LES VIGNERONS DE SANCERRE · Carrefour · Imprimerie Notre Dame

12, avenue Roland Garros
18000 BOURGES

Règlement des randonnées

DÉPARTS

Bourges-Sancerre® : le 14 février à minuit, devant la Cathédrale,
Morogues-Sancerre : le 15 février à partir de 5 h 00, jusqu'à 6 h 30, à la salle des Fêtes de Morogues.
Petite-Sancerroise : le 15 février à partir de 7 h 00, jusqu'à 8 h 00. Inscriptions au collège Francine Leca, 24 av. Honoré de Balzac à Sancerre.

Car gratuit de Bourges à destination de Morogues : place Séraucourt (à côté de l'ancienne Maison de la Culture), à 4 h 00 et au Centre Nautique à 4 h 10.

Car gratuit de Sancerre à destination de Morogues : 104 Rempart des Augustins (Hôtel Le Panoramic) à 4 h 00.

ARRIVÉE

Pour tous, au **chapiteau Rempart des Dames à Sancerre** - Remise des récompenses à partir de 12 h 00, suivie du vin d'honneur (sous le chapiteau).

INSCRIPTIONS

• Par les bulletins d'inscription* ci-joints ou à imprimer sur notre site internet. **Priorité aux inscriptions en ligne jusqu'au 07 février minuit**
• Ces bulletins seront accompagnés **du règlement par chèque** à l'ordre des CTB - B.P. 46 18001 Bourges cedex. Inscriptions à nous adresser **jusqu'au 07 février minuit**
(*) ATTENTION : un bulletin par randonnée

• Aux lieux, dates et heures ci-après :
Magasin Décathlon à Saint-Doulchard
- mercredi 04/02 de 14 h 00 à 18 h 30,
- samedi 07/02 de 11 h 00 à 18 h 30,
- vendredi 13/02 de 14 h 00 à 18 h 30.

Hall de la mairie de Bourges.
- mardi 10/02 de 16 h 00 à 18 h 30
- mercredi 11/02 de 16 h 00 à 18 h 30
- jeudi 12/02 de 16 h 00 à 18 h 30

Avant chaque départ :
• *de Bourges :* samedi 14/02, entre 18 h 00 et 23 h 00 ;
• *de Morogues :* dimanche 15/02, entre 4 h 30 et 6 h 30 ;
• *de Sancerre :* dimanche 15/02, entre 7 h 00 et 8 h 00. (au collège Francine Leca, 24 av. Honoré de Balzac à Sancerre)
Carnets de route remis sur les lieux d'inscriptions ou sur lieu de départ en cas d'inscription en ligne et par courrier (à tout moment du parcours, le carnet de route peut être demandé)

DROITS D'INSCRIPTIONS

• 56 km 18 € — **22 € pour les inscriptions à partir du 14 février.**
• 30,5 km 12 € — **15 € pour les inscriptions à partir du 14 février.**
Demi-tarif de 15 à 20 ans et pour les étudiants, sur présentation de la carte (ou de sa photocopie).
• 16,5 km : 5 €, et 2 € pour les moins de 12 ans

Réduction de 1 € pour les licenciés FFRandonnée, sur présentation de la licence (ou photocopie).
Annulation possible de l'inscription avant le 10 février, **il sera retenu 3 € pour frais de dossier.**

RAVITAILLEMENTS

Pour Bourges-Sancerre® : Saint-Michel de Volangis - Les Aix d'Angillon - Humbligny - Neuvy Deux Clochers - Bué.
Pour Morogues-Sancerre : Neuvy Deux Clochers - Bué.

Pour la Petite Sancerroise : Bué (Salle des Fêtes).
(Chaque randonneur devra prévoir son gobelet, il n'y en aura pas aux Points de Ravitaillement).
Les ravitaillements sont copieux et variés. Parcours balisé.

RETOUR par cars :

Réservation à l'inscription fortement préconisée.
Sancerre —> Bourges 10 € , à partir de 9 h et au fur et à mesure du remplissage.
Sancerre —> Morogues 7 €, à partir de 10 h et au fur et à mesure du remplissage.

Dernier départ à 14 h 30.
Le départ des cars se fera rempart des Dames par l'arrière du chapiteau d'arrivée (itinéraire fléché). Possibilité d'acheter **en dernier recours**, les tickets de car à l'arrivée à Sancerre. Prévoir monnaie pour le paiement.

ABANDON - à l'un des points de contrôle : Pour Bourges-Sancerre et Morogues-Sancerre uniquement, rapatriement possible sur Sancerre (gratuit) ; le retour sur Bourges depuis les Aix d'Angillon ou Humbligny sera possible et payant (5€).
Aucun transport des abandons ne sera assuré sur La Petite Sancerroise.

SÉCURITÉ - SECOURS

Assistance de la gendarmerie, assitance médicale, jusqu'à 14 h.
Un serre-file ferme la randonnée Bourges-Sancerre®.
Il est obligatoire d'emporter une couverture de survie avec soi et de nuit, porter un gilet de sécurité fluorescent.
Un éclairage est obligatoire de nuit (frontal, lampe torche).

Les chiens ne sont pas admis sur les randonnées.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenant à d'éventuels coureurs qui, en s'évadant rapidement du champ d'action du Dispositif d'Urgence et de Secours, se retrouvent isolés. Il en est de même vis à vis des marcheurs ayant anticipé le départ.
Pour des raisons de sécurité, le service contrôle des sacs à dos est autorisé à retirer tout objet pouvant occasionner des blessures ou des dommages.

RÉCOMPENSES (remises aux récipiendaires **présents** à 12 h 00)
Le pointage des carnets de route est obligatoire dans les Points de Contrôle, indiqués sur ceux-ci, y compris au départ et à l'arrivée pour l'obtention des récompenses collectives ou individuelles. A tout moment, le carnet de route peut être demandé.

RÉCOMPENSES pour un an

Coq de Bourges-Sancerre®, *pour une ou un randonneur méritant ayant accompli au moins quinze Bourges-Sancerre®.*
Trophée Super Coq (œuvre d'art de Bernard Delagrange) *pour un nombre maximum de participation.*
Trophée Françoise Sineau, *pour une randonneuse méritante ayant accompli au moins quinze Bourges-Sancerre®.*
Trophée Alain Sicouly, *pour un Club dont le nombre de participation, multiplié par la somme des âges, est le plus élevé.*

RENSEIGNEMENTS : Site internet : www.cyclorando-berruyers.org - Tél. : **06 33 35 89 04**, de 16 h à 20 h, à partir du mardi 6 janvier 2026.

ATTENTION

BOURGES-SANCERRE® - 56 km - n'est ni une course ni un «super marathon». Courir est contraire à l'esprit de la randonnée qui doit rester un plaisir partagé dans la difficulté et un maintien de l'esprit d'entraide et de convivialité. BOURGES-SANCERRE® est une épreuve exigeante physiquement et moralement.

Votre demande d'inscription vaut déclaration de bonne santé et affirmation de non contre indication médicale. Nous vous recommandons de vous soumettre à un examen médical préalable. **Les jeunes de moins de 15 ans ne peuvent s'inscrire sur Bourges-Sancerre®.**

Responsabilité civile : Les licenciés FFRandonnée bénéficient de cette garantie ; il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement. **Chacun est responsable de sa sécurité** et est tenu de **respecter le Code de la Route.**

Les Randonneurs n'ont pas la priorité sur les autres usagers de la route. Ils sont tenus d'emprunter la partie gauche de la chaussée.

Les CTB, représentés par leur Président, ne peuvent être tenus pour responsables aux manquements à ces règles.

Conseil pratique : Le port d'un sac à dos permet de disposer à chaque instant, malgré les ravitaillements organisés, d'une bouteille d'eau, de sucreries ou d'un vêtement en cas de besoin.

ET SURTOUT, entraînez-vous, préparez-vous pour cette épreuve ; le plaisir n'en sera que plus grand.

Bon chemin à tous !

Utilisation d'images :

Chaque participant autorise les organisateurs ainsi que leurs partenaires (médias, ...) à utiliser son nom, ainsi que les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de sa participation aux randonnées du Bourges-Sancerre® et ceci pour la durée la plus longue prévue par la loi. Sans que cela ne lui confère un droit, un avantage, à quelque titre que ce soit.



Sensibilisés à la protection de l'environnement, les organisateurs effectuent un marquage au sol, biodégradable après quelques heures.

RAVITAILLEMENTS

BOURGES-SANCERRE®

St-Michel de Volangis :	11,5 km	de 01 h 15 à 02 h 45
Les Aix d'Angillon :	**21 km**	de 02 h 15 à 05 h 00
Humbligny :	32 km	de 03 h 30 à 08 h 00
Neuvy Deux Clochers :	**37,5 km**	de 04 h 15 à 09 h 30
Bué :	47,5 km	de 05 h 30 à 11 h 30
Arrivée à **Sancerre** au rempart des Dames	56 km	de 06 h 30 à 13 h 15

MOROGUES-SANCERRE

Neuvy Deux Clochers :	**12 km**	jusqu'à 09 h 30
Bué :	22 km	jusqu'à 11 h 30
Arrivée à **Sancerre** au rempart des Dames	30,5 km	jusqu'à 13 h 15

LA PETITE SANCERROISE

Bué :	**8 km**	de 09 h 00 à 11 h 00
Arrivée à **Sancerre** au rempart des Dames	16,5 km	jusqu'à 12 h 45

Partenaires de Bourges-Sancerre®

BOURGES
soutient l'exploit !

CHER
DÉPARTEMENT 18

LES AIX D'ANGILLON

NEUVY DEUX CLOCHERS

Région
Centre-Val de Loire

VILLE DE SANCERRE

DECATHLON

:Patapain

MONIN

TOYOTA

BERRY
PROVINCE

OFFICE DE TOURISME DU
Grand Sancerrois

BOURGES PLUS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Bourges

LES VIGNERONS DE
SANCERRE

comité des fêtes
SANCERRE

vibration

CENTRE LOIRE

Carrefour

Carrefour Bourges
Chaussée de chappe
18000 Bourges
Tél : 02.48.23.36.79.

ASS. LES CRABOTEUX - LE 4X4 EN PAYS FORT -

VVF

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Cher

Imprimerie
NOTRE-DAME
12, avenue Roland Garros
18000 BOURGES